

telle est la question qu'on voudrait nous entendre discuter dans ces jours qui suivront la rentrée des Chambres.

Eh bien! il y a quelques jours, le ministre de la Milice se faisait interviewer à ce sujet à Boston, et voici les paroles que le "Herald" de Montréal lui attribue dans son édition du 28 octobre :

Le Gouvernement fédéral mettra soigneusement à l'étude toute proposition que les Etats-Unis pourraient formuler en vue de la réciprocité de commerce avec le Canada; mais à l'heure actuelle le peuple canadien est d'avis que l'on s'en tienne à ce qui est bien.

Ainsi, au dire du ministre de la Milice, le peuple, à l'heure actuelle, désire qu'on s'en tienne au *statu quo*, tandis que le premier ministre, au contraire, affirme que cette question est celle qui préoccupe le plus l'opinion au Canada. L'an dernier, on s'en souvient, mon honorable ami de Portage-la-Prairie (M. Meighen) demandait au ministre de la Milice s'il partageait la manière de voir du premier ministre au sujet de l'indépendance, et le ministre répondait que l'avis de son chef est toujours le sien. Je suppose donc qu'il était d'accord avec son chef le 28 octobre dernier, et qu'à cette date le premier ministre considérait que la population préférerait le *statu quo*; or, c'est lui qui vient nous dire que cette question est celle qui, en ce moment, préoccupe le plus le peuple.

Monsieur l'Orateur, pour que le premier ministre se permette de faire une telle assertion il faut qu'il connaisse aussi peu le sentiment de la population du pays en général qu'il connaissait celui des électeurs de Drummond-et-Arthabaska. Dès que j'appris par les journaux que l'on allait entamer des négociations, je pris la peine de consulter les électeurs de mon comté, libéraux aussi bien que conservateurs; pas un seul de ceux à qui je me suis adressé n'avait réfléchi à la question.

L'un d'entre eux, cultivateur éclairé, libéral influent et même "granger", je crois, m'a dit que demande lui était venue de Toronto de choisir dans sa partie du comté des délégués qui se rendraient à Ottawa dans le but d'y avoir avec les ministres un entretien au sujet de la réciprocité de commerce avec les Etats-Unis. Il m'a avoué qu'il n'avait pu trouver une seule personne qui voulut se rendre à Ottawa, les gens ne portant aucun intérêt à la question et aimant mieux s'en tenir au *statu quo*.

A la page suivante, on relève ces autres paroles du premier ministre :

Nos ennemis n'ont pas manqué de nous dire, comme aussi quelques-uns de nos amis, qu'il fallait absolument éviter d'avoir rien à faire avec ces Américains, les fuir comme la peste.

Il me semble qu'en tenant un tel langage, le premier ministre s'est laissé aller à une exagération outrée. Il n'est personne

qui envisage ainsi la question. Que nous apprend l'histoire de nos négociations plus récentes avec le gouvernement de Washington au sujet des relations de commerce? L'autre soir, l'honorable député de Wellington-sud (M. Guthrie) nous donnait une petite leçon d'histoire; il rappelait qu'en 1891, le Gouvernement canadien désireux de conclure un traité avec le gouvernement de Washington, envoya aux Etats-Unis des délégués chargés d'entamer des négociations. A cette époque-là, le parti libéral était en faveur du libre-échange absolu. Le premier ministre disait qu'il avait hissé les couleurs du libre-échange au haut du grand mât du navire de l'Etat et ne les descendrait qu'après avoir gagné la bataille. Ces couleurs connurent l'humiliation d'une honteuse défaite. Jamais plus on ne les a arborées.

De 1891 à 1896, année où il décrocha le pouvoir, le premier ministre n'a pas cessé de répéter à tout propos, comme sans raison, que s'il n'existait pas de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, cela provenait de notre manque de courtoisie à l'égard du gouvernement de Washington, de ce que nous nous montrions peu accommodants. Voilà ce que, de 1891 à 1896, il n'a cessé de reprocher aux conservateurs. Si je suis porté au pouvoir, disait-il, je vous montrerai comment il faut s'y prendre pour amener le gouvernement de Washington à nous accorder le bienfait inestimable que serait la réciprocité commerciale. Cette faveur, ne s'était-il pas engagé à nous l'obtenir après l'élection de 1896?

L'honorable député de Wellington s'est arrêté à 1896. Il a eu tort, car c'était cacher la vérité. Que s'est-il passé depuis 1896, après que mon très honorable ami eut été porté au pouvoir? On institua une commission mixte et, à diverses reprises, on le vit, lui et sa suite royale accomplir de coûteux pèlerinages au sanctuaire du commerce, à Washington; mais à la suite de ces conciliabules qui se prolongèrent pendant deux ou trois ans, il vint annoncer au peuple canadien qu'il avait fait son dernier voyage à Washington, que jamais plus il ne tenterait d'établir la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis. Cela, il l'a répété maintes et maintes fois. Depuis cette époque-là, en effet, la question n'a guère fait de bruit.

En 1892, le premier ministre adressait aux conservateurs un reproche qu'il formulait comme suit :

L'honorable ministre (M. Foster) préfère sans doute le schelling anglais au dollar américain; quant à moi, je suis d'un tout autre avis. On me trouvera toujours disposé, que l'on m'accuse d'être annexioniste ou non, à accepter un dollar yankee de préférence à un schelling anglais.

A cette époque-là, l'attachement de mon très honorable ami à l'empire britannique se résumait à une simple question de dol-